

1943, ce groupe, comprenant 9,974 établissements, procure de l'emploi à 183,865 personnes et paye \$264,844,792 en salaires et gages. Le capital engagé dans les industries du groupe est de \$1,103,984,216; la valeur brute des produits, de \$1,001,563,243; et la valeur nette, de \$508,835,982.

**Exportations de produits du bois et du papier.**—La forêt canadienne contribue sensiblement au commerce d'exportation. Au cours de l'année civile 1944, les exportations de produits du bois et du papier atteignent \$440,901,011, ce qui représente 12·8 p.c. de la valeur totale des exportations de l'année, laquelle s'élève à \$3,439,953,165. Les exportations de produits forestiers sont dépassées par celles des produits agricoles (substances végétales et produits animaux) qui représentent 32·4 p.c. du total et celles des produits minéraux qui constituent 34·0 p.c. Les produits du bois et du papier forment aussi de très fortes unités dans nos exportations. La part des produits des forêts et de l'industrie forestière dans l'excédent des exportations canadiennes sur les importations est encore plus imposante. En 1944, cet excédent provenant de l'échange de toutes denrées (non compris l'or) est de \$1,724,200,000. Au regard de ce chiffre, la contribution totale brute du "bois, produits du bois et du papier" s'élève à \$397,700,000.

### Section 7.—Régie du bois\*

Les 500,000,000 d'acres de forêts productives du Canada ont une portée nouvelle, non seulement à cause du rôle qu'elles ont joué au cours de la guerre de 1939-45, mais aussi en raison de leur importance considérable et grandissante au sein de l'économie canadienne dans le monde d'après-guerre.

Au début des hostilités en 1939, l'industrie canadienne du bois traverse une période passablement active. Le sciage des billes augmente au cours du premier hiver, mais en général l'industrie ne subit aucun grand bouleversement avant le début de l'été de 1940. La conquête de l'Europe occidentale par l'Allemagne crée alors une situation tout à fait nouvelle.

Pour répondre à cette nécessité urgente, le Ministère des Munitions et Approvisionnements établit une régie du bois le 24 juin 1940. En plus d'enrayer la hausse des prix, la tâche la plus lourde de la régie, au cours des six premiers mois, consiste à acheter le bois d'œuvre pour le compte du Ministère et faciliter les livraisons à l'industrie de la construction engagée dans les projets de guerre. A cette époque, les travaux du Corps d'aviation royal canadien se font à l'entreprise, mais les camps de formation de l'Armée sont construits par le Corps de génie royal canadien et le bois requis est acheté par le Ministère.

En décembre 1940, les achats pour le compte du Gouvernement dépassent 110,000,000 de pieds m.p., et les entrepreneurs de guerre en utilisent une quantité supplémentaire de 260,000,000 de pieds m.p. Au cours de cette période, plusieurs écoles d'aviation, requérant chacune six hangars et trente-trois autres bâtiments, sont construites dans l'intervalle extraordinairement court de cent jours ou moins. Plus de 5,000 bâtiments en bois sont édifiés en 1940 et environ 4,000 autres l'année suivante.

Par suite de l'intensification subite de l'effort de guerre, les chemins de fer sont vite encombrés, et la régie juge nécessaire d'éliminer les croisements là où la chose est possible. En dehors des grandes quantités de bois de forte dimension qu'il faut se procurer en Colombie Britannique, la pratique est d'acheter de la source la plus rapprochée.

\* Préparé au Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.